

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
D'ARCACHON EXPANSION
Vendredi 6 mars 2026**

ETAIENT PRESENTS :

Mr. LUMMEAUX (1^{er} Vice-président),
MME MARESCOT (3^{ème} Vice-présidente),

Mesdames BORDEDEBAT, CASSOT, CAUSSARIEU, MAUPILE, THE

Messieurs CAVOLI, FANARA, MONS, PUJOL, SCAPPAZZONI, TREUIL, MARTINERIE, DAVID, DELEPAUX,

A titre consultatif :

Mme. DUGENY Directrice Générale d'Arcachon Expansion,
Mme MIREMONT Responsable RH, Administratif et Finances.
Mme DREAN, Directrice Animation-Evènementiel
Mr DISSAUX, Directeur Culture.

ETAIENT EXCUSES :

Mr FOULON Président d'Arcachon Expansion,
Mr. SOULIER (2^{ème} Vice-président)

Mesdames LAFONTAINE, DUBROCA, FOULON
Mr BONNIN, SEGURA

A titre consultatif :

Mr MASSONNET Directeur Général des Services Mairie,
Mr PIERRE-EDOUARD DROGUET responsable par intérim du Service de Gestion Comptable

EXTRAIT DE DELIBERATION N°2026030602 : AFFECTATION PROVISOIRE DES RESULTATS DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES D'ARCACHON EXPANSION

Conformément aux dispositions comptable M4, Arcachon Expansion a la possibilité de voter son budget primitif et ses budgets annexes en reprenant par anticipation les résultats de l'année précédente.

BUDGET PRINCIPAL 720 : OFFICE DE TOURISME

Résultat de la section de fonctionnement à affecter :

- Résultat de l'exercice :	Déficit	-294 676,22 €
- Résultat reporté de l'exercice précédent :	Excédent	974 492,17 €
- Résultat de clôture à affecter :	Excédent	679 815,95 €

Besoin réel de financement de la section d'investissement :

- Résultat de la section d'investissement de l'exercice :	Déficit	-10 719,91 €
- Résultat reporté de l'exercice antérieur :	Excédent	231 367,97 €
- Résultat comptable cumulé :	Excédent	220 648,06 €

- Dépenses d'investissement reportées :	0,00 €
- Recettes d'investissement reportées :	0,00 €
- Solde des restes à réaliser :	0,00 €

Besoin réel de financement : 0,00 €

Affectation des résultats de la section de fonctionnement :

- Résultat excédentaire en couverture du besoin réel de financement de la section d'investissement (recette budgétaire au compte R1068) :	0,00 €
- Dotation complémentaire en réserves (R1068) :	0,00 €
SOUS TOTAL (R1068) :	0,00 €

- En excédent reporté de la section de fonctionnement (recette non budgétaire au compte 110, ligne budgétaire R002 du budget N+1) :	679 815,95 €
TOTAL :	679 815,95 €

Résultat déficitaire en report en compte débiteur (recette non budgétaire au compte 119, déficit reporté à la section de fonctionnement D002) : 0,00 €

Transcription budgétaire de l'affectation des résultats :

Section de fonctionnement		Section d'investissement	
Dépenses	recettes	dépenses	recettes
D002 : déficit reporté	R002 : excédent reporté 679 815,95 €	D001 : solde d'exécution	R001 : solde d'exécution 220 648,06 € R1068 : excédent capitalisé 0,00 €

B. LUMMEAUX, demande au conseil d'administration de bien vouloir approuver l'affectation provisoire des résultats du budget principal 720 de l'exercice 2025



BUDGET ANNEXE 730 : PALAIS DES CONGRES

Résultat de la section de fonctionnement à affecter :

- Résultat de l'exercice :	Excédent	35 389,93 €
- Résultat reporté de l'exercice précédent :	Excédent	169 268,98 €
- Résultat de clôture à affecter :	Excédent	204 658,91 €

Besoin réel de financement de la section d'investissement :

- Résultat de la section d'investissement de l'exercice :	Déficit	-8 833,72 €
- Résultat reporté de l'exercice antérieur :	Excédent	13 376,47 €
- Résultat comptable cumulé :	Excédent	4 542,75 €

- Dépenses d'investissement reportées :	0,00 €
- Recettes d'investissement reportées :	0,00 €
- Solde des restes à réaliser :	0,00 €

Besoin réel de financement : 0,00 €

Affectation des résultats de la section de fonctionnement :

- Résultat excédentaire en couverture du besoin réel de financement de la section d'investissement (recette budgétaire au compte R1068) :	0,00 €
- Dotation complémentaire en réserves (R1068) :	0,00 €
SOUS TOTAL (R1068) :	0,00 €

- En excédent reporté de la section de fonctionnement (recette non budgétaire au compte 110, ligne budgétaire R002 du budget N+1) :	204 658,91 €
TOTAL :	204 658,91 €

Résultat déficitaire en report en compte débiteur (recette non budgétaire au compte 119, déficit reporté à la section de fonctionnement D002) : 0,00 €

Transcription budgétaire de l'affectation des résultats :

Section de fonctionnement		Section d'investissement	
Dépenses	recettes	dépenses	recettes
D002 : déficit reporté 0,00 €	R002 : excédent reporté 204 658,91 €	D001 : solde d'exécution 0,00 €	R001 : solde d'exécution 4 542,75 € R1068 : excédent capitalisé 0,00 €

B.LUMMEAUX, demande au conseil d'administration de bien vouloir approuver l'affectation provisoire des résultats du budget annexe commercial 730 de l'exercice 2025.

Budget Annexe 740 – Animations :**Résultat de la section de fonctionnement à affecter :**

- Résultat de l'exercice :	Déficit	-15 724,52 €
- Résultat reporté de l'exercice précédent :	Excédent	15 722,58 €
- Résultat de clôture à affecter :	Déficit	-1,94 €

Besoin réel de financement de la section d'investissement :

- Résultat de la section d'investissement de l'exercice :	Excédent	979,37 €
- Résultat reporté de l'exercice antérieur :	Excédent	2 292,25 €
- Résultat comptable cumulé :	Excédent	3 271,62 €
- Dépenses d'investissement reportées :		0,00 €
- Recettes d'investissement reportées :		0,00 €
- Solde des restes à réaliser :		0,00 €

Besoin réel de financement : 0,00 €

Affectation des résultats de la section de fonctionnement :

- Résultat excédentaire en couverture du besoin réel de financement de la section d'investissement (recette budgétaire au compte R1068) :	0,00 €
- Dotation complémentaire en réserves (R1068) :	0,00 €
SOUS TOTAL (R1068) :	0,00 €

- En excédent reporté de la section de fonctionnement (recette non budgétaire au compte 110, ligne budgétaire R002 du budget N+1) :	1,94 €
TOTAL :	1,94 €

Résultat déficitaire en report en compte débiteur (recette non budgétaire au compte 119, déficit reporté à la section de fonctionnement D002) : 0,00 €

Transcription budgétaire de l'affectation des résultats :

Section de fonctionnement		Section d'investissement	
Dépenses	recettes	dépenses	recettes
D002 : déficit reporté	R002 : excédent reporté	D001 : solde d'exécution	R001 : solde d'exécution
1,94 €			3 271,62 €
			R1068 : excédent capitalisé
			0,00 €

B.LUMMEAUX, demande au conseil d'administration de bien vouloir : approuver l'affectation provisoire des résultats du budget annexe animations 740 de l'exercice 2025.



Budget Annexe 750 – Culture :

Résultat de la section de fonctionnement à affecter :

- Résultat de l'exercice :	Excédent	95 141,55 €
- Résultat reporté de l'exercice précédent :	Déficit	-95 142,36 €
- Résultat de clôture à affecter :	Déficit	-0,81 €

Besoin réel de financement de la section d'investissement :

- Résultat de la section d'investissement de l'exercice :	Excédent	168 222,10 €
- Résultat reporté de l'exercice antérieur :	Déficit	-167 295,26 €
- Résultat comptable cumulé :	Excédent	926,84 €

- Dépenses d'investissement reportées :	0,00 €
- Recettes d'investissement reportées :	0,00 €
- Solde des restes à réaliser :	0,00 €

Besoin réel de financement : 0,00 €

Affectation des résultats de la section de fonctionnement :

- Résultat excédentaire en couverture du besoin réel de financement de la section d'investissement (recette budgétaire au compte R1068) :	0,00 €
- Dotation complémentaire en réserves (R1068) :	0,00 €
SOUS TOTAL (R1068) :	0,00 €

- En excédent reporté de la section de fonctionnement (recette non budgétaire au compte 110, ligne budgétaire R002 du budget N+1) :	0,00 €
---	--------

TOTAL : 0,00 €

Résultat déficitaire en report en compte débiteur (recette non budgétaire au compte 119, déficit reporté à la section de fonctionnement D002) : **0,81 €**

Transcription budgétaire de l'affectation des résultats :

Section de fonctionnement		Section d'investissement	
Dépenses	recettes	dépenses	recettes
D002 : déficit reporté	R002 : excédent reporté	D001 : solde d'exécution	R001 : solde d'exécution
0,81 €	0,00 €		926,84 €
			R1068 : excédent capitalisé
			0,00 €

B.LUMMEAUX, demande au conseil d'administration de bien vouloir : approuver l'affectation provisoire des résultats du budget annexe culture 750 de l'exercice 2025.

La délibération d'affectation définitive du résultat 2025 interviendra après le vote du Compte Financier Unique 2025. L'ensemble de ces montants sera inscrit au BP primitif 2026 du budget principal et des budgets annexes, ainsi que le détail des restes à réaliser.

Cette délibération n'appelant aucune observation, **B.LUMMEAUX**, demande au conseil d'administration de bien vouloir :

↪ **APPROUVER l'affectation provisoire des résultats du Compte Financier Unique de l'exercice 2025 du budget principal et des budgets annexes**

Le conseil d'administration approuve à l'unanimité la délibération n°2 concernant l'affectation provisoire des résultats du budget principal et des budgets annexes d'Arcachon Expansion.

Frédérique DUGENY
Secrétaire de séance



Pour extrait certifié conforme
Arcachon, le vendredi 6 mars 2026
Bernard LUMMEAUX
1^{er} Vice -Président de la Régie Arcachon Expansion

